



Dubaï, le 17 Octobre 2017

## Aux parents d'élèves de Seconde

**Dossier suivi par:**  
Laurence Noël-Lardin

**Contact:**  
Mèl : PIO@lgp.ae  
Téléphone : + 971 43 26 00 26

**Objet:** Séquence d'Observation en Milieu Professionnel - Elèves de 2nde

Mesdames, Messieurs,

La séquence d'observation en milieu professionnel, obligatoire depuis 2005, est un temps fort de la scolarité dans le Secondaire. Cette séquence a pour objectif de sensibiliser les élèves à l'environnement technologique, économique et professionnel en lien avec les programmes d'enseignement.

Elle consiste à observer le fonctionnement d'une organisation (entreprise, administration, association) et découvrir des métiers à différents niveaux de qualification, relevant de plusieurs champs professionnels.

Elle est également une expérience permettant à l'élève de développer autonomie, prise d'initiative et connaissance de soi.

Conformément à la décision du Conseil d'Etablissement du 20 juin 2013, cette séquence est programmée au cours de la classe de Seconde. Ainsi, les élèves effectueront le stage d'observation du 4 au 8 février 2018.

Les élèves prépareront cette séquence avec le Professeur Principal et Mme Noël-Lardin, personne en charge de l'Information et de l'Orientation au lycée.

Les familles sont associées à la recherche et au choix du lieu de la séquence qui ne pourra avoir lieu qu'à Dubaï et Sharjah.

**Les élèves devront rendre les conventions complétées et signées, en 3 exemplaires, au plus tard, le 07 janvier 2018 aux Professeurs Principaux.** En cas de difficulté dans le cadre de la recherche de stage, nous vous conseillons de prendre contact avec Mme L. NOEL-LARDIN ([PIO@lgp.ae](mailto:PIO@lgp.ae)).

En liaison avec les enseignements et les objectifs de formation de leur classe, les élèves pourront, sous le contrôle des personnels responsables de leur encadrement en milieu professionnel, participer à des activités de l'entreprise ou de l'organisme d'accueil, à des essais ou des démonstrations sans toutefois accéder à quelque machine, produit ou appareil de production que ce soit.

L'entreprise évaluera la séquence par le biais d'une grille d'évaluation fournie par le lycée; l'élève rédigera, quant à lui, un rapport qui fera également l'objet d'une évaluation. Une appréciation sera portée sur le bulletin du second trimestre.

Souhaitant vivement que nos élèves profitent pleinement de cette expérience, nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Mme NOEL-LARDIN  
Personne en charge de l'Information  
et de l'Orientation au lycée

